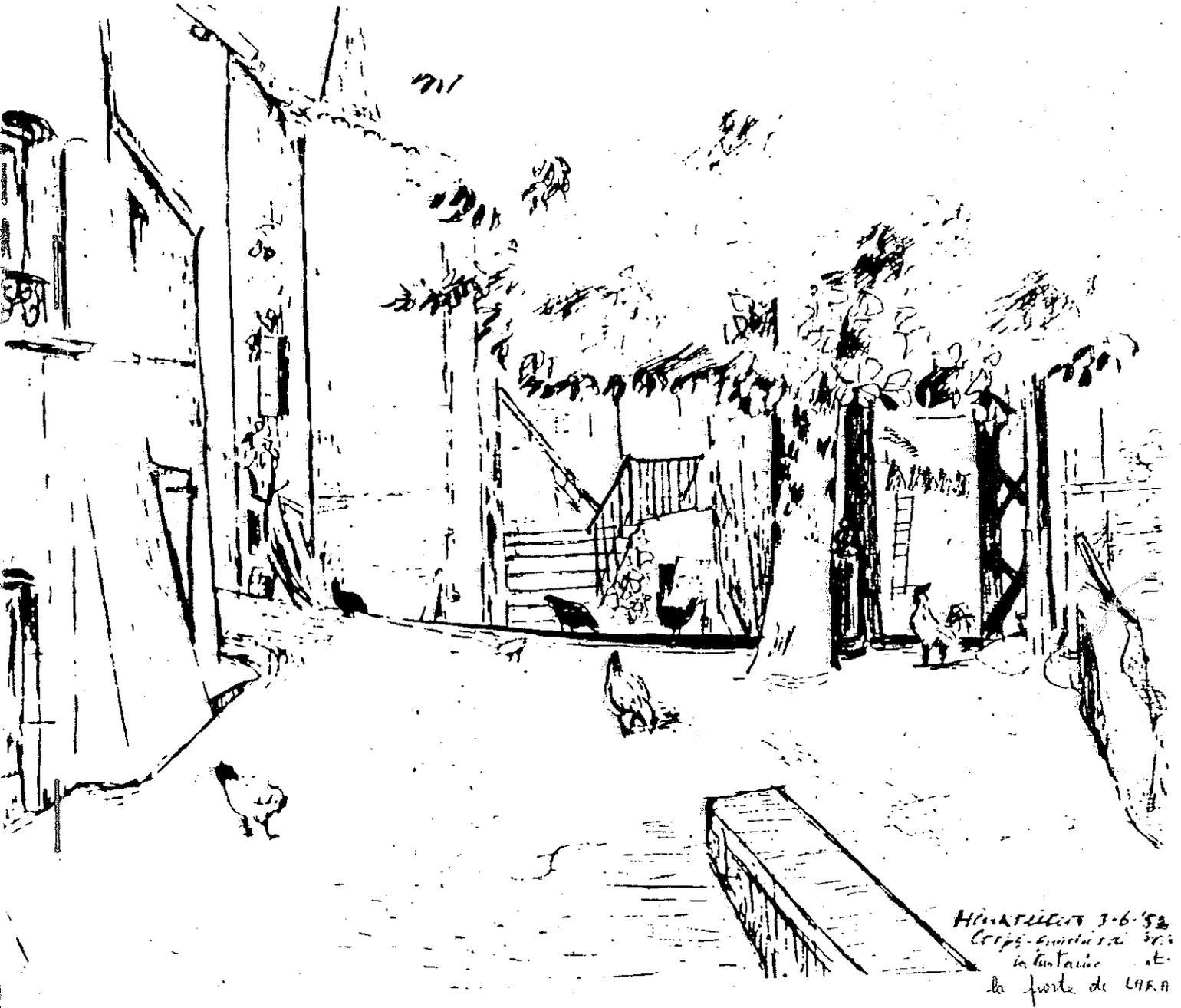


Bahmet Jean

# LE PETIT CORPATUS



Hénarcelles 3-6-52  
Cours-ambroise 30.  
la fontaine et  
la porte de 1950

NOVEMBRE 1987

# N° 85



Département de l'ISÈRE

Corps, le 31 OCTOBRE 1987

Mairie de CORPS

Code Postal 38970

Téléphone 30.00.31

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
\*\*\*\*\*

DU 24 OCTOBRE 1987 A 20 H 30  
\*\*\*\*\*

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, BLANC, RICHARD, MOUSSIER, GUEYDAN, PAULIN,  
GALVAIN, BONDARNAUD.

REPRESENTE M PELLISSIER.

ABSENTS : MM DESBOIS, JOURDAN, SENAC, BALMET, GONTARD.

I COMPTE ADMINISTRATIF

VOTE : 8 POUR  
MONSIEUR RICHARD ne prend part du vote.

II AMENAGEMENT TERRAIN DE FOOT

Après étude du dossier, le conseil municipal lance un appel d'offres sur l'aménagement du terrain. Les offres devront être reçues en mairie avant le 5 novembre.

Le bureau du football-club s'étant engagé à l'entretien du terrain, une convention sera étudiée avec les membres de l'association du football club de l'Obiou.

A noter que le foot-ball club de l'Obiou comprend 97 licenciés.

III DEMANDE EQUIPEMENTS PAR LES JEUNES

Une réunion est programmée pour le samedi 14 novembre à 17 heures afin d'étudier les souhaits des jeunes.

IV CONTRAT BLEU

La Commune de CORPS signe un contrat bleu avec l'état afin de permettre aux enfants de CORPS de pratiquer le karaté avec le club de Saint-Bonnet.

V DEMANDE RENOVATION FACADE DE LA ROSERAIE

Le Conseil Municipal demande à l'association "les ateliers de l'autonomie" de rénover la façade de leur immeuble en insistant sur la situation de cet immeuble vétuste dans un quartier restauré.

novembre 87 2085

#### VI DEMANDE ACQUISITION DE TERRAIN PAR MR COSTA

Après lecture de la lettre de Mr Costa qui demande d'acquérir le terrain situé devant son bâtiment afin d'implanter le bâtiment cosmos qu'il vient d'acquérir, le Conseil Municipal demande que soit réglé l'arriéré de ce que doit Mr Costa à la Commune.

Quant au nouveau bâtiment son implantation doit-être étudié sur place.

#### VII MARCHE

Monsieur ROLLAND, poissonnier, demande à réintégrer sa place sur le marché. Ce litige sera réglé par Monsieur le Maire.

#### VIII PASSAGE ENTRE L'ECOLE ET LA MAISON BOISARD

Après étude des pièces présentées par Mr et Mme BOISARD, le Conseil Municipal demande aux employés communaux de remettre une porte entre la maison BOISARD et la cour de l'école.

#### IX AGRANDISSEMENT DU TERRAIN DE CAMPING DU LAC

Une DUP sera prise pour les parcelles D 234 : 2 470 M2 et D 332 : 900 M2, ainsi que pour créer un rond point au carrefour de la départementale et la route du lac.

#### X ECLAIRAGE VILLAGE DE VACANCES

Une étude sera faite pour un deuxième branchement de sécurité en dehors des périodes fréquentées.

#### XI COUPURE D'EAU

Monsieur Frenoy ayant demandé de couper l'eau de sa maison (enlever compteur) rue de la Grenette, le conseil municipal rappelle qu'après coupure un droit de branchement de 800 Francs sera demandé dès remise du compteur.

Le Conseil municipal demande à Mr Frenoy de payer sa redevance 1986.

#### XII REDEVANCES ORDURES MENAGERES

Le Conseil Municipal traite les réclamations reçues en Mairie : MM Blanchard, Francou, Beaume, Gonsolin.

#### XIII RESPONSABILITE ENTRE MR RICARD ET MR BATTISTEL

Le Conseil Municipal décide d'adresser copie de l'expertise de Mr Gaude et la réponse de l'assurance de Mr Battistel à Mr Ricard.

#### XIV ACCES RAMBAUD

Après étude du plan topographique effectué par Mr Rouvidant, géomètre, le Conseil Municipal propose à la famille Rambaud de rétablir le chemin tel qu'il était auparavant suivant le plan topographique.

#### XV REGULARISATION DES TERRAINS SUR LE LOTISSEMENT

Monsieur le Maire est chargé de rappeler à la SADI de régulariser la vente de ces terrains.

#### XVI INTERVENTIONS DES POMPIERS

La Commission administrative du service départemental d'incendie et de secours propose aux Maires de prendre un arrêté de mise en recouvrement des interventions n'entrant pas dans le cadre général des missions dévolues aux sapeurs-pompiers.

Cet arrêté sera pris en collaboration avec les sapeurs pompiers.

#### XVII TRAVAUX ECOLE

Des travaux ont été faits d'urgence pour la rentrée scolaire pour un montant de 28 226,80 Francs.

#### XVIII GARAGE ROSTAING

Le Conseil municipal propose à Monsieur Rostaing d'acheter son bâtiment au prix estimé par les Domaines.

En cas de refus de la part de Mr Rostaing la Commune lèvera la réserve faite sur cet emplacement au niveau du POS et Mr Rostaing devra prendre toutes dispositions pour éviter les chutes de tuiles et de pierres.

#### XIX CIMETIERE

Le Conseil Municipal décide d'entamer la procédure destinée à libérer les places non entretenues.

#### XX COMITE DES FETES

- Une réunion avec le comité des fêtes est projetée afin de nommer un nouveau responsable.

- L'année 1988 fêtera le 25ème anniversaire du Centre Nautique de l'Obiou.

#### XXI OUVERTURE TARDIVE DU BAR L'HELIUM

Pour répondre à Monsieur le Préfet, le Conseil Municipal délibère négativement sur cette demande.

#### XXII DEMANDE ATTRIBUTION D'UNE PLACE DE TAXI POUR MR PELLISSIER

Trois emplacements étant déjà prévus, le Conseil Municipal refuse s'il y a création d'un quatrième emplacement.

#### XXIII ACCOMPAGNATRICE TRANSPORTS DES ENFANTS

Le coût de ce service a été calculé pour l'année 1985/1986 et revient à 1 303,36 France par enfant pour les familles et autant pour les communes concernées.

Pour l'année 1987/1988, la somme de 163 Francs sera demandée en début de mois pour les enfants de moins de 5 ans.

XXIV CANTINE

Vu la diminution de la subvention du département pour les cantines, il sera demandé pour les enfants du ramassage 16 Francs par repas et 20 francs pour les enfants de Corps.

XXV DEMANDE SUBVENTION

Le projet d'élargissement de la route du lac est évalué à 1 900 000 Frs. Une subvention est demandée au Conseil Général et Région.

XXVI EMBAUCHE EMPLOYE COMMUNAL

Monsieur MAGNAN Pascal est embauché à la suite de Monsieur CHAIX à compter du 26 OCTOBRE 1987.

XXVII NOTATION DES EMPLOYES

Une réunion est provoquée pour le 14 Novembre.

XXVIII DEMANDE DE MR ET MME PORCERO

Mr et Mme PORCERO demandent qu'une véranda soit posée par la commune sur leur balcon afin de ne pas être gênés par les odeurs de poubelles. Le Conseil Municipal renvoie cette demande auprès de L'OPAC.

XXIX MAS DE LA COTE

Un dossier de demande de subvention pour étudier l'aménagement du Mas de la Côte et de la rue St Eloi est déposé auprès du Comité Interministériel pour les villes.

XXX ACQUISITION DE TABLEAU

Une antiquaire propose de vendre à la commune de Corps un tableau de Charles BERTHIER représentant Corps. Une souscription est lancée pour acheter ce tableau.

XXXI TRAVAUX RTM POUR MICRO-CENTRALE

Afin de protéger l'usine de la micro-centrale, une confection de banquettes grillagées est nécessaire.

XXXII BAIL ENTRETIEN DE PATURE

Un bail sera signé entre la REDIP représentée par Mr Gueydan Henri et la Commune de Corps.

\*\*\*\*\*



Département de l'ISÈRE

Corps, le 03 NOVEMBRE 1987

**Mairie de CORPS**

Code Postal 38970

Téléphone 30.00.31

COMpte RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
\*\*\*\*\*

DU 03 NOVEMBRE 1987 A 20 H 30  
\*\*\*\*\*

PRESENTS : MM CARDIN, ROUX, BLANC, PELLISSIER, GONTARD, PAULIN, GUEYDAN,  
BALMET, RICHARD, SENAC, MOUSSIER.

REPRESENTÉE M BONDARNAUD.

ABSENTS : MM DESBOIS, JOURDAN, GALVAIN.

I VELOS MECACYCLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du bilan positif concernant les vélos de montagne : 10 539 Francs et remercie Messieurs DELAS et PASDRMADJIAN pour la bonne marche de cette activité touristique.

M. DELAS y associe M. RIVIERE Roger qui a assuré gracieusement l'entretien des vélos

II DEMANDE ACHAT DE TERRAIN POUR LA CREATION D'UN CAMPING/CARAVANING

Une personne recherche un terrain d'une superficie de deux hectares. Le Conseil Municipal lui demande de s'adresser à la Colonie CHAUSSON qui serait actuellement vendeuse.

III SINISTRE : MUR DE JARDIN DE MR DREVON

Le mur de Monsieur Drevon a été endommagé suite à la construction du chemin d'accès vers le tennis par l'entreprise SACER.

Une réunion est prévue ce Vendredi 06 Novembre 1987 à 9 H 30 en présence de MM ROUX, GUEYDAN et TOSCAN qui a surveillé les travaux.

IV MASSIF EN FACE DE LA POSTE

devenu trop important, le Conseil Municipal ira sur place avant de prendre une décision.

V CONTAINER RUE SAINT-ELOI

Un container sera posé pour l'été 1988 et les périodes estivales suivantes

## VI LETTRE DE MADAME TEMPLIER

- 1 - INTERVENTION D'UN PROFESSEUR DE MUSIQUE :  
1 heure par semaine dans les classes CP/CE1/CE2 et CM1/CM2.  
La municipalité accepte de participer à 60 % du salaire et des charges sociales à condition que les familles/associations participent.
- 2 - DEMANDE D'UN PHOTOCOPIEUR :  
La Mairie possédant un photocopieur très opérationnel, il sera à la disposition des institutrices.
- 3 - DEMANDE D'UN PROJECTEUR DE DIAPOSITIVES :  
voir les possibilités de location avec "l'EMALA".

## VII VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

POUR : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, PAULIN, BONDARNAUD (REPRESENTEE)  
CONTRE MM BALMET, SENAC, MOUSSIER.  
ABSTENTION MM GONTARD, RICHARD, GUEYDAN.

## VIII CANTINE

Le tarif de la cantine des enfants bénéficiant du ramassage ayant sensiblement augmenté du fait de la diminution importante de la subvention du Conseil Régional, Monsieur le Maire demande à Mesdames ROUX et GALVAIN d'étudier un prix tenant compte du quotient familial qui sera proposé aux parents d'élèves.

Afin de diminuer le prix de revient de la cantine scolaire, le Conseil Municipal propose, à dater du 1.01.88 d'effectuer un appel d'offres avec les fournisseurs

## IX COMPTE-RENDU DU SYNDICAT DU SICTDM ET DU SYNDICAT DU CES 900

Monsieur Jean BLANC ayant assisté ce jour aux réunions, donne le compte-rendu concernant le compte administratif et le budget supplémentaire.

## X ACCOMPAGNATRICE DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS LORS DU RAMASSAGE

Une lettre sera envoyée rappelant les différentes règles à respecter.

## XI OUVERTURE ET FERMETURE VANNE

Suite à différentes réclamations, à partir de janvier 1988, il sera demandé 50 Francs pour l'ouverture et la fermeture d'une vanne.

Pour toute opération supplémentaire, la somme de 100 Francs devra être versée.

# Dix bougies pour l'A.D.M.R.

En juin 1977, le Dr Gérard CARDIN, conseiller Général, lançait l'idée de créer une Association locale d'aide à domicile en milieu rural, dans le canton de Corps.

Cette association compte onze aides.ménagères ayant effectué l'année dernière 4004 heures chez trente personnes âgées ou familles. Ces aides ménagères apportent une aide efficace, mais aussi un réconfort moral auprès des personnes seules.

Cette association est devenue une entreprise ayant un chiffre d'affaires de 257.000frs, gérée par des bénévoles, résidant dans les différentes communes du canton qui comprend le bureau suivant..:

Présidente : Gisèle ROUX; Vice-Présidente déléguée : Juliette Savignon  
Vice-présidente : Thérèse Borel; Trésorière : Marie-Louise Péllissier;  
Trésorière adjointe : Denise Garnaud; secrétaire : Colette Bondarnaud;  
Secrétaire adjointe Madeleine Abert; Responsable travail : Rose-Aimée  
Moussier; Responsable adjointe : Monique Royer et les relais locaux.

Pour Ambel, Beaufin, Monestier d'Ambel : J. Savignon; La Salette Falla-  
vaux : Bérangeère Royer; Corps : R.A. Moussier; Sainte-Luce : M. Aubaud;  
Les Côtes-de-Corps : N. Giroud; Quet-en-Beaumont : M. Gauthier; La Salle  
en Beaumont : TH. Borel; Saint-Laurent-en-Beaumont : M.J. Smaggha; Saint-  
Michel-en-Beaumont : Mlle Vial; Saint-Pierre-des-Mearotz : M. Charles;  
Pellafol : A. Garnier, travaillant en collaboration avec les médecins,  
infirmières, assistantes sociales, maires et le support de la Fédération  
A.D.M.R.

Après cette décennie, il est établi un bilan positif et pour marquer cet événement, dimanche 26 septembre une centaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes de Corps pour une rencontre amicale, animée par la chorale de Corps et la famille Giroud.

Avant de souffler les bougies du magnifique gâteau réalisé par Amédée Venzin, la présidente Gisèle Roux remettait au Dr Cardin, créateur de l'Association, la médaille commémorative de cet anniversaire et la chargeait ensuite de remettre une de ces médailles à Mme Francine Le Fèvre (première présidente) à Mme Juliette Savignon et à Mme Thérèse Borel pour leur fidélité et leur aide appréciée, décernait une mention spéciale à Mmes Genevois Agresti, Schaller, Descoing, et demandait une pensée reconnaissante à la mémoire de Mme Zoé Andrieux et de M. André Besson, relais locaux estimés trop tôt disparus.

Le gâteau était ensuite partagé entre les participants, en formulant ce souhait : "Continuer à aider".

Etaient présents : Le Dr G. Cardin, conseiller général, maire de Corps, M. R. Vincent, président du S.I.V.O.M, maire des Côtes de Corps, M. Davin maire de Sainte-Luce, M. Grand, maire de la Salle-en-Beaumont, M. Baret maire de Saint-Michel-en-Beaumont, M. Abert, maire d'Ambel, Mr Prat, adjoint de Pellafol, M. Denis Poncet coordonnateur, M. Vincent, président de l'association familiale du Beaumont, Mme M. Rochas, présidente du club du 3<sup>e</sup> âge de Corps, les membres de l'A.D.M.R., les personnes aidées etc...



## SEJOUR DU CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE EN VENDEE

### AU F.C.V. " LE VENT DU LARGE " à St-GILLES-CROIX-DE-VIE

#### DEPART LUNDI 28 SEPTEMBRE -

A 5h.30 un car de l'agence grenobloise BRUN-VOYAGES nous prend en charge, à 6h, à la Mure un groupe de participants du club nous rejoint dans un car confortable emmenant 39 participants pour affronter un long parcours. A Echirolles nous changeons de chauffeur et sommes pris en charge par le jeune Frédéric, qui a été un chauffeur parfait à tous les points de vue. Autoroute Grenoble-Lyon, avec pause café à l'Île d'Abeau, à l'Arche, puis nous continuons par St-Etienne et Clermont-Ferrant jusqu'à Montluçon où nous arrivons à 12h.30. Dejeuner au Restaurant des Ducs de Bourbon. Vers 14h.30, nous reprenons la route, et, par la Châtre, Le Blanc, Poitiers, nous arrivons à la Roche-sur-Yon, chef lieu du Département de la Vendée et nous ne sommes plus très loin de notre destination; enfin, nous arrivons à Saint-Gilles-Croix-de-Vie vers 8 heures. Repas, puis attribution des chambres avec quelques difficultés... Chacun est las, nous avons parcouru plus de 800km.

MARDI 29 - Après l'installation dans nos chambres respectives, nous avons à 11 heures une réunion de bienvenue et de présentation avec apéritif. Nous faisons la connaissance du directeur de la maison, de Philippe animateur et de Bernadette maîtresse de maison. Après le repas de midi, un tour d'ensemble nous fait connaître cette ville, qui sera notre lieu de séjour pendant 12 jours.

L'actif port de pêche de Croix-de-Vie formé une seule commune avec Saint-Gilles, située sur la rive gauche de l'emboucure de la Vie. De nombreux bateaux de pêche y sont armés. Le port de plaisance peut accueillir 600 bateaux. La rivière, la Vie, vient d'abord buter contre un cordon de dunes, la pointe de la Garenne, décrivant plusieurs méandres avant de déboucher dans l'Océan Atlantique entre les plages de Croix-de-Vie et de Saint Gilles. L'agglomération compte environ 7000 habitants : Les Gillocruciens et Gillocruciennes. La pointe de la Garenne se termine par la "cloche de brume", signal sonore qui remplace le phare en cas de brouillard, tout le port est envahi par les mouettes et les goelands, surnommés les nettoyeurs du ciel.

MERCREDI 30 - Départ à 7h.30 pour Royan et l'Île d'Oléron, par la Roche sur Yon, Luçon, nous atteignons La Rochelle, Rochefort, puis Royan. Pierre Loti, né à Rochefort, est enterré à l'île d'Oléron. Nous ne sommes plus en Vendée, mais en Charente Maritime.

Royan, une des bases du "mur de l'Atlantique, fut détruite par les bombardements en avril 1945, 3 semaines avant l'Armistice du 8 mai. Elle fut reconstruite entièrement. Une curiosité à Royan, l'église Notre-Dame, dont la perspective ressemble à la proue d'un navire dominée par un clocher de 65 mètres. Nous y avons visité le zoo de la Palmyre implanté dans un parc de 10 hectares. A l'entrée, des flamants roses, puis des lions, panthères, hyènes, ours, rhinocéros, pingouins, hippopotames, singes, oiseaux, reptiles etc... Malheureusement nous n'avons pas pu assister au spectacle des otaries et des perroquets.

Après le repas au restaurant, à Royan, nous partons pour l'île d'Oléron, avec passage du pont à péage long de 3027 mètres qui relie l'île au continent depuis 1966.

.....

Son tablier, large de 10,60m supporte une chaussée de 7m; deux pistes cyclables et deux trottoirs.

Oléron (30km de long, 6km de large) est la plus grande des îles françaises après la Corse. Ici et là, apparaissent d'anciens moulins à vent. Les blanches maisons d'Oléron s'entourent, l'été, de mimosas, lauriers roses, tamaris, figuiers. La ressource essentielle de l'île est l'ostréiculture (élevage des huîtres) avec les primeurs et la vigne. Les anciens marais salants ont été transformés en "claires", bassins où l'on élève les huîtres. Les deux bourgs principaux sont Saint Pierre d'Oléron et Saint Georges d'Oléron. Face à l'île d'Oléron se dresse le fort Boyard bâti pour garder l'embouchure de la Charente, achevé en 1859 sous Napoléon III. En 1871, il servit de prison pour les communards avant leur déportation vers la Nouvelle Calédonie.

JEUDI 1<sup>o</sup> OCTOBRE - L'excursion de l'après-midi prévue à la Tranche sur mer est annulée et remplacée par les Sables d'Olonne. Le Pays des Olonnes comprend 4 bourgades : Olonne sur mer - l'île d'Olonne - Le Château d'Olonne, les Sables d'Olonnes. Cette station balnéaire s'étend entre une plage de sable fin, longue de 3km, et son port de pêche aux quais animés, qui forme le quartier de la chaume, constitué de petites maisons aux toits de tuiles contrastant avec l'urbanisme moderne de la station. La route qui nous y conduit passe par Brem-sur-Mer, pays de vignobles et de pâturages où paissent chèvres et moutons de "près salés".

Nous avons visité à St Vincent-sur-Jard le musée installé dans la maison de Clémenceau. C'est là que le célèbre "Tigre" passa les dernières années de sa vie tumultueuse. Cette maison, située face à l'Océan et à l'île de Ré, Basse, très vendéenne d'aspect, a été conservée telle qu'elle était à la mort du "Père La Victoire" en 1929.

Dans le jardin, orné d'un buste très expressif de Clémenceau, fleurissent les roses qu'il aimait. Nous avons visité le kiosque à toit de Chaume, le salon, la chambre qui servait de cabinet de travail, la cuisine, salle à manger où figure un arrosoir de cuivre battu ayant appartenu à la Reine Marie-Antoinette. Un portrait très fidèle de Clémenceau figure dans la maison.

Au retour, nous avons pu admirer le goulet appelé "Puits d'Enfer", grandiose et impressionnant. Le soir, un loto à meublée la veillée.

VENDREDI 2 OCTOBRE - Départ à 8 heures pour la "Venise Verte". On désigne ainsi le Marais Poitevin. (Venise : les canaux, Verte : la végétation luxuriante). Passage à la Roche-sur-Yon dominée par la statue de Napoléon à cheval. Arrêt à Fontenay le Comte, capitale du Bas-Poitou, puis à Coulon, et arrivée au cœur du Marais Poitevin, dans un petit village où nous embarquons sur les "plates", les barques noires des maraîchers. Les maraîchers habitent des maisons basses, blanchies à la chaux ; chaque maison possède sa "cale" où viennent s'amarrer les barques. A raison de 8 personnes dans chaque plate, nous avons parcouru une partie de ces canaux qui s'étendent de part et d'autre de la Sèvre Niortaise sur 70.000 hectares.

On distingue le Marais mouillé surnommé la Venise Verte, le plus pittoresque - et le Marais desséché.

La promenade en barque nous a permis d'apprécier le silence, la poésie, l'originalité du Marais mouillé, formé de conches et de rigoles couvertes d'une épaisse voûte de feuillage tamisant la lumière, et lui donnant des reflets verts ou glauques. Les plates sont utilisées pour tous les transports à travers le Marais, même le transport du bétail et des arbres, dont le plus répandu est le peuplier. Puis nous nous sommes arrêtés à l'Abbaye St Vincent de Nieul sur l'Autize abbaye de style Roman qui a conservé son cloître Roman intact. Après un début brillant grâce à l'attention des Comtes du Poitou et d'Aliénor d'Aquitaine, l'Abbaye perd de son influence avec la guerre de Cent ans et les guerres de Religion.

.....

Le retour sur Fontenay-le-Comte et la Roche-sur-Yon s'est effectué par la magnifique forêt de Mervent qui abrite encore cerfs, chevreuils et sangliers parmi ses futaies de chênes, de hêtres et de châtaigniers.

SALEDI 3 OCTOBRE - Matinée libre; puis concours de belote l'après-midi.

DIMANCHE 4 OCTOBRE - Messe à l'Eglise de Croix-de-Vie, et l'après-midi promenade en mer sur la "petite Nella", bateau de pêche peu confortable. Des malades, des passagers qui avaient peur, car la barque dansait pas mal. A la demande générale, le voyage a été écourté.

LUNDI 5 OCTOBRE - Départ à 8 heures pour la Rochelle et l'île de Ré; nous traversons de nouveau le Marais Poitevin. Visite en car du vieux port de la Rochelle, dont la perspective est fermée à gauche par la tour St Nicolas et à droite la tour de la chaîne (14<sup>e</sup> siècle). A l'extrême droite apparaît le chapeau pointu de la tour de la Lanterne moins ancienne que les précédentes. (15<sup>e</sup> siècle).

La Rochelle, ville protestante, subit au 17<sup>e</sup> siècle un siège célèbre où s'affrontent le cardinal de Richelieu et le maire de la ville Jean Guiton. La cité est réduite à la famine et Richelieu entre dans la ville le 30 octobre 1628. Louis XIII l'y rejoint le 1<sup>er</sup> novembre. Sur 28.000 personnes, il n'y eut que 5.000 survivants.

Le complot des 4 sergents de la Rochelle en février 1822 a rendu la ville célèbre. Ces 4 sergents, accusés de vouloir abattre le gouvernement de la Restauration sont démasqués et condamnés à mort.

Après un repas copieux au Restaurant des Platanes, à la Rochelle, nous prenons le Bac qui nous conduira à l'île de Ré. Malgré une certaine appréhension, rien de comparable avec la "Belle Nella". Le Bac est stable et la traversée dure environ 20 minutes. Elle s'effectue dans d'excellentes conditions. Nous arrivons dans l'île, surnommée "l'île blanche" et nous nous arrêtons à la capitale St Martin-de-Ré, puis nous continuons jusqu'à Ars-en-Ré, mais nous n'avons pas le temps d'aller jusqu'au phare des Baleines, car le Bac du retour part à 17h.15.

Les ressources de l'île sont la vigne, quelques cultures maraîchères des bois de pins, les marais salants et l'élevage des huîtres. Les Rétais sont plus terriens que marins. Les vieilles traditions de l'île ont maintenant disparu (ânes portant le pantalon à carreaux et le chapeau de jardinier pour se protéger des mouches et des moustiques dans les marais salants.

MARDI 6 OCTOBRE - Le Marais Breton. Situé au Nord de la Vendée, il a été lentement asséché au cours des siècles à l'aide de canaux et d'étiérs suivant une technique des Hollandais. De nos jours, se dessine un damier de près très verts que paissent des chevaux, des vaches maraîchines petites et brunes et des moutons de "près salés". Certains anciens marais salants ont été aménagés pour l'élevage du poisson (mulets, anguilles). Sur les mottes se détachent les "bourrines" petites fermes basses en pise, blanchies à la chaux et couvertes de roseaux séchés. D'anciens moulins à vent se détachent sur le ciel. Deux sont encore en activité.

Nous avons visité le "Davraud" reconstitution de la bourrine, avec les meubles anciens et les outils du maraîchin.

Challans est le principal marché du Marais, surtout pour le canard challandais, improprement appelé Canard Nantais.

MERCREDI 7 OCTOBRE - Un concours de pétanque était prévu, mais le mauvais temps et la tempête ont été les plus forts, et le concours ~~est~~ annulé. En échange, nous avons assisté au spectacle grandiose de la tempête et de la mer déchaînée, dont nous nous souviendrons longtemps.

Le soir, un loto nous a permis de combler le vide de cette journée qui fut angoissante malgré tout.

JEUDI 8 OCTOBRE - Le soleil est revenu, départ à 8 heures pour Fourras, point d'embarquement pour l'île d'Aix. Proche de l'embouchure de la Charente, Fourras (prononcer Fourra) est une station balnéaire, établie à la base de la pointe de la Fumée. Place Forte, Fourras fit face aux Hollandais au 17<sup>e</sup> siècle, puis aux anglais au 18<sup>e</sup> siècle. En 1815, Napoléon Ier y embarquait pour l'île d'Aix. Fourras possède 4 plages de sable fin, mais à marée basse apparaissent d'immenses étendues de vase. Depuis Fourras on distingue : les îles Madame et d'Oléron, le fort Boyard, l'île d'Aix, l'île de Ré et le fort Enet. Les parcs à huîtres s'alignent de chaque côté de la presqu'île. A marée basse, on découvre un banc de coquillages et les bouchots à moules.

Repas au restaurant, puis départ pour l'île d'Aix (prononcer AI) à 14h.30, 25mn en mer, sur le Bac qui assure le transport des îliens et des visiteurs de l'île.

Le souvenir de Napoléon déchu accompagne la visite de l'île d'Aix, terre solitaire et livrée au passé. L'île jouit d'un climat doux et ses bois de chênes-verts, de pins et de tamaris donnent au paysage un ton presque méditerranéen.

Quelques vignes produisent un vin blanc sec et léger. Les îliens s'adonnent à la pêche des crevettes et des coquillages. Les maisons basses sont décorées de roses tremières; pas de voitures dans l'île; seulement des bicyclettes. Aix est entourée de fortifications construites par Vauban.

Napoléon vécut des dernières heures enterre française (avant d'être exilé à l'île Ste Hélène) sur cette île inspectée par lui en 1808, alors qu'il était au faite de la gloire.

La maison de l'empereur (Musée Napoléonien) construite en 1808 sur l'ordre de Napoléon, l'abrita du 12 au 15 juillet 1815. La porte d'entrée est encadrée de 2 colonnes classiques. Une inscription est gravée sur le fronton couronné d'un aigle aux ailes déployées. On peut lire :

"A la mémoire de notre immortel Empereur Napoléon Ier -  
15 juillet 1815".

"Tout fut sublime en lui, sa gloire et ses revers, et son nom respecté plane sur l'Univers".

Plus tard, l'île d'Aix devint un lieu d'incarcération. Ben Bella y fut détenu pendant 7 ans avec des compagnons.

Le baron Gourgaud, arrière petit-fils de l'officier d'ordonnance de l'Empereur acheta cette maison en 1925 et la légua aux Musées Nationaux."

A quelques pas de là, le Musée Africain fondé par le baron Gourgaud expose une collection d'animaux de la faune africaine. Le dromadaire blanc que montait Bonaparte pendant la campagne d'Egypte fut naturalisé après sa mort, et déposé au Musée d'Aix en 1933.

VENREDI 9 OCTOBRE - La séjour se termina par une dernière visite à St Gilles et de Croix de Vie en petit train. Nous avons revu les installations du port de pêche, du port de plaisance, la Vie, l'Océan grandiose, dont nous garderons un souvenir inoubliable.

La dernière soirée, une délicieuse paëlla nous fut servie au dîner et après le dîner, chacun eut la surprise agréable ou désagréable de se voir sur un film Vidéo produit par Philippe qui nous a accompagné tout au long, et qui retraçait les grands moments de ce séjour.

Enfin, ce furent les préparatifs du départ fixé à 5 heures, le samedi matin 10 octobre. Tout le monde fut prêt avant l'heure et le départ eut lieu à 4h.45 sous une pluie battante.

Le retour s'est effectué par un itinéraire différent de celui de l'aller par Poitiers, Bellac, Le Limousin, la Creuse (Guéret) et Montluçon où était prévu l'arrêt déjeuner dans la même restaurant qu'à l'aller. Puis, toujours sous la pluie, par Clermont-Ferrand, St Etienne, Lyon, Grenoble, nous arrivons à Echirolles à 8 heures. Nous avons pris congé de notre sympathique Frédéric, et un autre chauffeur nous a conduits à Corps via La Mure.

Ce séjour a été enrichissant et nous en garderons un agréable souvenir. Malheureusement, nous n'avons pas pu profiter beaucoup de l'Océan (temps instable, peu de chaleur).

Renée RUTTY

-:-:-:-:-:-:-

#### REMERCIEMENTS

Très touché par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son départ à la retraite, Monsieur Louis CHAIX remercie sincèrement les enfants du ramassage scolaire, les employés communaux et le Conseil Municipal.

-:-:-:-:-:-:-

#### -POUR LE FUTUR MUSÉE

Une antiquaire de Grenoble ayant proposé de vendre à la commune de Corps, un tableau de Charles BERTHIER, représentant le quartier de Lara en 1917, dimension 40x53cm, évalué 18.000frs, laissé à 15.000frs. Le Conseil Municipal envisage la possibilité de financer cet achat par une souscription, effectuée par l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou, pour le futur Musée.

Il est certain que cette oeuvre devrait y figurer en bonne place. aussi nous faisons appel à votre générosité pour l'acquérir.

Ce tableau est visible en Mairie, où vous pourrez venir l'admirer.

Vos dons devront être adressés à G. Roux. Association Culture et Loisirs de l'Obiou en précisant "Pour le Tableau"

Comptant sur votre participation, nous vous remercions d'avance.

G. Roux

-:-:-:-:-:-:-

## BELLE JOURNEE

Le vendredi 13 novembre avait lieu à Corps, le regroupement des classes de CP. et C.E.I de Valbonnais, Pierre Châtel et Corps dans le cadre de l'E.M.A.L.A. (équipe mobile d'animation et de liaison académique). Les 70 enfants étaient partagés en 4 groupes : musique, gymnastique, informatique et histoire, pris en charge par Mme Naud, institutrice à Valbonnais, M. Pecquet, instituteur à Pierre-Châtel, François Mei, animateur sportif et Mme Mathieu institutrice à Corps, qui assurait l'accueil des élèves, de ses collègues et des mamans qui accompagnaient.

Le véhicule de l'E.M.A.L.A. et son responsable M. Leorat instituteur avait mis à disposition du matériel pédagogique, musical et sportif apprécié par les enfants et ont utilisé les ordinateurs du club informatique de Corps.

Ces rencontres auront lieu chaque trimestre, dans les différentes communes du Valbonnais, Matheysine et Beaumont qui ont adhéré à l'E.M.A.L.A.



### Bleuets de France

La collecte effectuée le jour du 11 novembre a produit la somme de 586frs80 et a été faite par Emmanuel Sambain, Rudy Dedale, Mickael Geisser, Nicolas Rivière, Baptiste Ducatel, Laurent Cardin et Sandrin Roux.

--:--:--:--:--

## LA DELEGATION de CORPS à PLOUEC du TRIEUX

Après la venue à Corps fin juin d'une délégation de Plouëc du Trieux Côtes du Nord, c'était le tour de la délégation de Corps de se rendre chez leurs amis bretons, pour se retrouver, connaître leur pays et rencontrer les écoliers de Corps, en classe de mer à Plouëc.

Le vendredi 18 septembre à 13h., les représentants de la municipalité, des parents d'élèves, du club du 3<sup>o</sup> âge, les enseignantes et une élève du CM2 de l'année précédente, soit 10 personnes prenaient le départ devant l'école, puis à 14h.45 le T.G.V. à Grenoble, et un train Corail à 19h. à la gare Montparnasse, pour arriver en gare de Guingamp à 23h.36.

Après ce long voyage très animé, les membres du groupe sont accueillis chaleureusement par les représentants du Comité de jumelage, et après avoir pris ensemble le verre de l'amitié se séparent pour être hébergés dans différentes familles.

Le samedi 19, accueil en mairie, corpatus et plouëcois se retrouvent pour la visite des écoles, campings et autres installations, avant de retrouver les enfants au Centre de Voile de Trebeurden, en passant par Perros Guirec et Plounanack faisait découvrir des paysages merveilleux très différents des nôtres.

Nos écoliers ont aussi un autre aspect, vêtus de gilets de sauvetage, une partie des enfants débarque des voiliers et l'autre partie ce jour là étudie la vie des oiseaux, avec la participation d'une ornithologue et cela les passionne.

Nous retrouvons Mme Templier en séjour avec sa classe depuis une semaine et après quelques échanges les enfants se dirigent vers le centre de Voile où le repas de midi leur est servi.

Pour la délégation c'est le retour à Plouëc et la découverte des délicieuses spécialités régionales chez Régine, en compagnie des membres du Comité de jumelage, qui, aussitôt après le repas se réunissent pour mettre au point la constitution de la charte et préparer le programme de la future classe de neige des enfants de Plouëc-Brelidy à Corps. Puis une réception animée par le cercle celtique de Paimpol rassemble en présence du Conseil Municipal les habitants de Plouëc et les enfants. Je pense qu'à cet instant, le mot jumelage a toute sa valeur, effectivement chaque garçon ou fille de Corps a son jumeau ou sa jumelle de Plouëc et cela représente 20 couples de jumeaux, qui s'en donnent à cœur joie pendant cette manifestation. Puis c'est le calme, pendant la présentation des communes par Mr Le Roux, maire de Plouëc et du Dr Cardin, maire de Corps et l'échange des cadeaux. Mr Ivan Guezennec fait le point sur le projet de jumelage, qui devrait se concrétiser en 1988 et termine par ses mots : "Bon vent et grimpons ensemble jusqu'aux sommets". Le repas du soir regroupe une partie des participants au château de Brelidy et se déroule dans la gaieté et la bonne humeur jusqu'à une heure bien tardive ou matinale? Le dimanche, il faut prendre le chemin du retour à 13h.24, mais avant la délégation prend la direction de Poutrieux pour la visite du château de la Roche JAGU, construit au XI<sup>o</sup> siècle détruit lors de la guerre de successions de Bretagne et reconstruit au XV<sup>o</sup> siècle, sur l'emplacement de la Forteresse antérieure. Sa position géographique est exceptionnelle et offre une magnifique vue sur la vallée du Trieux.

La visite du château est écourtée car un dernier repas est prévu à 11h. chez Gisèle, où d'autres spécialités sont appréciées. Et c'est déjà l'heure du départ pour se rendre à la gare de Guingamp, nos hôtes bretons nous accompagnent, nous les remercions pour leur sympathique accueil, ces deux jours passés avec eux ont été bien remplis, nous avons été choyés par nos familles d'accueil aussi nous sommes tristes de nous séparer, mais bientôt nous nous reverrons à Corps, c'est promis, début mars, pendant la classe de neige...

*voir dans les pages suivantes, les articles parus dans le Journal OUEST-FRANCE*

# De petits Dauphinois découvrent la mer

Les élèves du CM1-CM2 de M. Kerbellec, de l'école de Plouec-du-Trieux entretiennent une correspondance avec une classe identique de Corps, en Isère, la classe de M<sup>me</sup> Tempplier. En ce début d'année scolaire, dans le cadre d'un échange, ce sont les enfants de l'Isère qui sont venus rendre visite à leurs petits amis bretons.

Pour diminuer le coût et aussi pour consolider les liens d'amitié, chaque enfant est hébergé chez son correspondant.

Ils sont là pour dix jours et l'objectif est, pour les deux classes de découvrir la région et plus particulièrement le milieu marin. Pour cela ils viennent à l'école de voile de Trébeurden, pendant qu'un groupe s'initie à la voile, les autres vont étudier la flore, la faune ma-

rine, visiter les îles (Molène et Miliau), les mégalithes, etc... et cela par alternance.

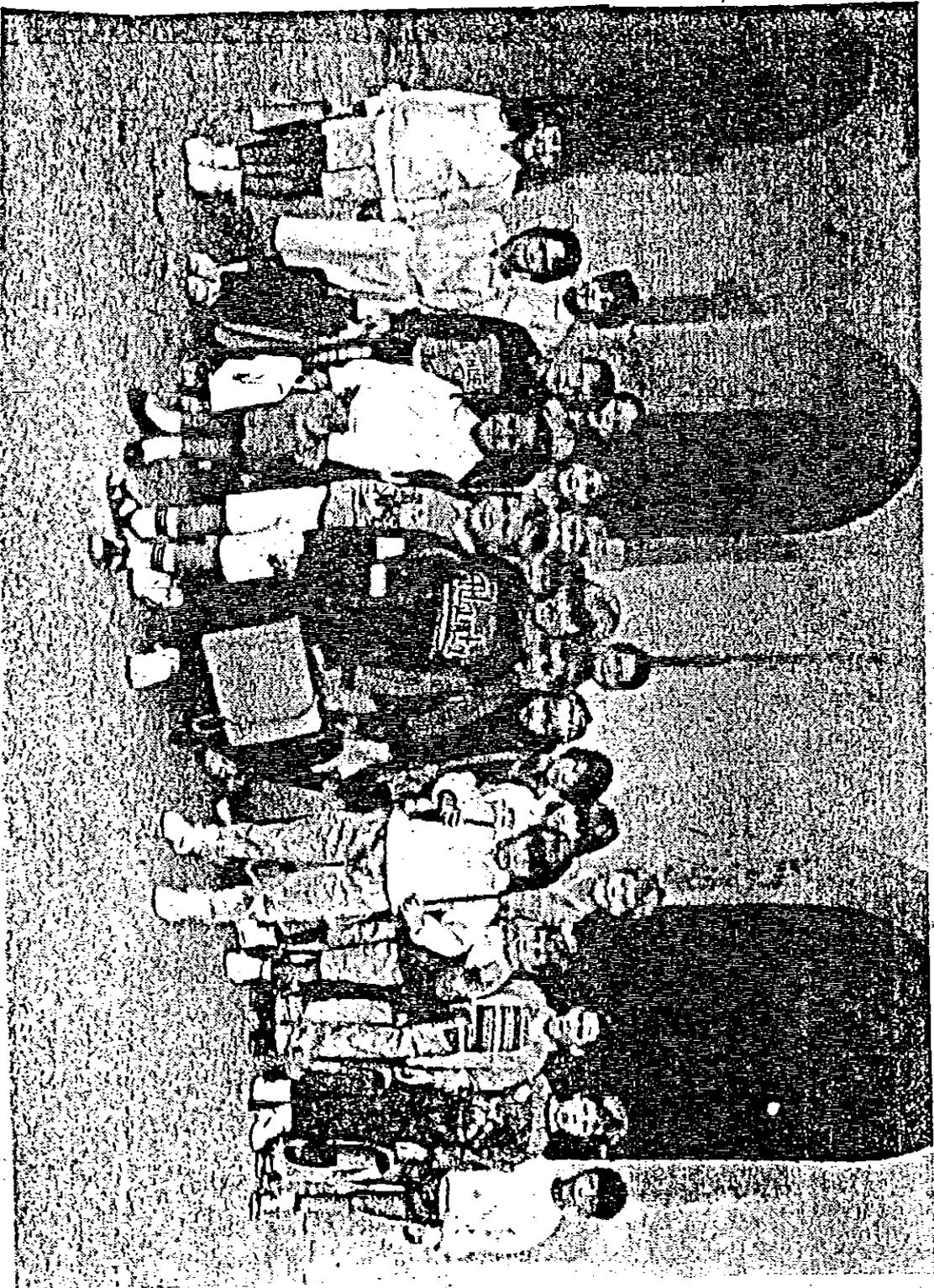
En retour, au mois de février, la classe de M. Kerbellec se rendra dans les Alpes chez leurs amis qui

leur feront découvrir les joies du ski et la beauté des paysages montagnards sous la neige.



Les petits Bretons en compagnie de leurs amis de l'Isère.

# La rentrée des classes



Pas de gros problèmes pour la rentrée des classes, les 79 enfants ont été repartis dans trois classes : 34 élèves pour la classe maternelle avec M. Serre une classe bien chargée. 24 élèves en cours préparatoire et cours élémentaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années chez

Mme Mathieu. 21 élèves en cours moyen 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années chez Mme Templier. Parmi ceux-ci, 30 enfants fréquentent la cantine et apprécient les repas préparés par Mme Gontard et servis par Mme Dedaele.

Pour la classe de Mme Templier, l'année débute par un échange avec une classe de Plovec du Trieux en Bretagne, 20 élèves, leur institutrice et François, animateur municipal sont partis dimanche matin pour une classe de voile de 10 jours et sont reçus chez leurs correspondants.



## LES HUGUENOTS DE DAUPHAUSEN

\*\*\*\*\*

Suite à l'article paru dans le n° 83 du Petit Corpatus concernant la rencontre avec Thomas ARABIN et les documents généalogiques transmis par Monsieur GUEYDAN, que je lui avais fait parvenir, voici la réponse de Thomas ARABIN, reçue depuis le dernier Corpatus :

Très chère Madame,

Je vous remercie infiniment pour les documents que vous m'avez fait parvenir. Notre famille les a lu avec un très grand intérêt et maintenant nous y voyons beaucoup plus clair.

Jusqu'à l'arrivée de votre lettre, il y avait des informations différentes sur l'origine de Salomon ARABIN. Maintenant je sais qu'il y avaient plusieurs branches sur la famille ARABIN, je connais mieux l'origine de SALOMON. J'écrirai bientôt un article dans le journal : "Der Deutsche Hugenott" (le journal des Huguenots allemands) pour clore les discussions sur les divergences des origines des ARABIN.

Si c'est possible, je vous prie de faire des recherches sur Jacques ARABIN Champards 1635-1679. De cette famille est issu Salomon ARABIN né en 1681, qui emmigra en Allemagne. Ce Salomon est mon aïeul. Mon intérêt se port surtout sur le lieu de sa résidence, son travail et son action pour la défense de la religion protestante. Je pense que je ne vous demande pas des recherches trop difficiles à résoudre.

Mon père et mon frère aîné ont décidé de m'accompagner lors de ma prochaine visite à Corps si leur travail le permet.

Ci-joint quelques copies du livre : "Résidence des Huguenots à Dauphause" écrit par Wilhelm ARABIN et la paroisse protestante à l'occasion du 300ème Anniversaire 1685-1985.

Dès que je pourrai m'en procurer un exemplaire, je vous l'enverrai.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez d'autres questions à me poser. Encore mille merci.

SIGNE :  
THOMAS ARABIN.

---

Une copie de cette lettre et les documents vont être expédiées à Monsieur Jean Gueydan, qui avait effectué les recherches généalogiques de cette famille. Je souhaite que Monsieur GUEYDAN puisse fournir les précisions demandées par Thomas ARABIN et sa famille et si d'autres personnes ont des documents concernant cette période des guerres de religion, ils seront les bienvenus.

---

Dans ce numéro, vous trouverez les recherches généalogiques de la FAMILLE DUMAS et dans les prochains numéros les familles FRANCOU, CALVAT, GAUTIER, ainsi que BARBE qui demande un gros et long travail.

---

## VIEILLES FAMILLES DE CORPS (AVANT 1740) : DUMAS

Entre 1700 et 1739, François Achard, Sieur du Mas, signe Dumas; il appartient à la famille des Achards seigneurs d'Ambel, et n'a rien à voir avec les familles Dumas ci-dessous, qui sont toutes originaires du Valgaudemar.

?

↓  
**PIERRE DUMAS**; °av 1604; +av 1694

Enfants :

- Jeanne; °av 1653; test Me Bernouc 23.3.1690 et 15.4.1694  
x av 1668 Jean Lemoine; fs Giraud x Louise Abonnel
- Anne; +ap 1690  
x av 1690 Jean Eymar
- Antoine; +ap 1694
- Catherine; °1622; + C ?4.1692  
x 1637/1653 Mathieu Mathieu
- prob Madeleine  
x av 1671 Etienne Gueydan

↓  
**JACQUES DUMAS**; °av 1660; hab Lubac, St Maurice en Valgaudemar; + 1694/1709

Enfants :

prob Claude; °av 1690; hab l'Ubac, St Maurice; +av 1723

↓  
Madeleine; °av 1708; +ap 1725  
x C 11.1.1723 Alexandre Dermenon

↓  
**PIERRE DUMAS**; °av 1678; journalier l'Ubac, St Maurice en Valgaudemar; test Me Sébastien Blanc, St Firmin en Valgaudemar, 31.10.1709; +ap 1736  
x av 1696 Suzanne Lagler; fa Antoine; °av 1681; +ap 1735

Enfants :

- Damien; °av 1696; +ap 1709
- Etienne; °av 1697; +ap 1709
- Marc; °av 1698; tisserand St Maurice en Valgaudemar; +St Maurice 11.5.1755
- Jacques; °1703/1709; +ap 1709
- f ; °av 1709; +ap 1709
- f ; °av 1709; +ap 1709

↓  
**COSME DUMAS**; °St Maurice en Valgaudemar ca 1702; venu s'installer C comme marchand; (♯) ; +C 2.10.1742

x C 20.6.1735 Marie Evrard; fa Pierre x Suzanne Merle; °C 5.5.1712; (♯) ; +C 2.5.1779, "regrettée des pauvres dont elle était la mère" (x 1/ Claude Joannais; X 3/Paul Achard-Dumas)

Enfants :

— Claude; °C 2.5.1738

↓  
**PIERRE DUMAS**; °C 19.3.1736 (d'où postérité)

?

↓  
**ETIENNE DUMAS;** °av 1707; hab Lallée, St Jacques en Valgaudemar; +1719/1740  
x Catherine Rambaud; +av 1740

↓  
**JACQUES DUMAS;** hab Lallée, St Jacques en Valgaudemar  
x St Jacques 17.5.1740 Marguerite Vincent

---

**NON RATTACHES :**

- **ELISABETH/ISABEAU DUMAS;** °av 1670; +1709/1721  
x av 1685 Antoine Blanc
  
  - **PIERRE DUMAS;** hab Les Longis, St Maurice en Valgaudemar  
x av 1673 Catherine Gueydan; + St Maurice 26.1.1673
- 

**NECROLOGIE**

Avec retard et beaucoup de peine nous avons appris le décès  
accidentel en montagne, à l'âge de 17 ans de Jean-Baptiste,  
fils de Mme Guillemette BERTHOU-GUEYDAN petit fils de Madame  
et Monsieur Jean GUEYDAN, qui effectue actuellement les recher-  
ches généalogiques pour le Petit Corpatus.

L'Association Culture et Loisirs s'associe à la peine de sa  
famille et leur présente ses sincères condoléances.

VIEILLES FAMILLES DE CORPS (AVANT 1740) : de BENEVENT

Bénévent (en provençal : "beni i vèn" = bien il vient) est un toponyme : terre où les récoltes "viennent bien"; il s'agit d'une commune du canton de St Bonnet en Champsaur (Hautes-Alpes). D'autres familles portent ce nom dans la Creuse, en Italie près de Naples (d'où les princes de Bénévent).

Une très ancienne famille noble, originaire du Bénévent en Champsaur, en a porté le nom et a possédé des seigneuries à Savines 1329-1435, Veynes 1362, La Motte 1400, La Rochette 1439; elle tomba dans la gêne au XVe siècle et eut des descendants ouvriers à Gap et marchands à Besançon et à Marseille. Elle portait d'azur à la colombe d'argent.

?



**GIRAUD**; °av 1601; hab C; qualifié de "maître"; +ap 1621

x ?

Enfants :

- f ; °C 21.12.1619
- Honorade; °C 21.10.1621

?



**MATHIEU**; °av 1613; hab C; + 1648/1675

x av 1631

Antoinette **MATHIEU**; °av 1616; +ap 1647

Enfants :

- Jeanne; °C 10.1.1633; + C 23.1.1692, 59 ans  
x av 1659 Jacques Bonthoux-Jarry, chapelier C
- François; °C 6.11.1633
- Jean; °C 2.9.1641
- Marie; °C 3.2.1644
- Catherine; °C 26.3.1645
- Anne; °C 23.6.1647

**DENIS**; °C 29.5.1631; muletier C; (s); +C 15.5.1688, 57 ans

x 1649/1657 Jeanne Loubet; +C 17.6.1670

Enfants :

- Madeleine; °C 22.7.1659; +C 6.3.1719, 60 ans  
x C 8.5.1687 Esprit Reynaud, fs Georges chapelier Gap x Catherine Blanc;  
chapelier C

**AYMARD**; °C 9.7.1657

?

↓  
JEAN; °av 1635; hab St Firmin en Valgaudemar; +ap 1700

x ?

— Enfants :

- Catherine; ° 1618/1659; + St Firmin 24.5.1674  
x av 1674 Jean Marigat; + ap 1674

↓  
JEAN; ° 1618/1653; laboureur St Firmin; + ap 1711

x av 1671 Marguerite Boissarenc

↓  
ANNE; °St Firmin 24.6.1671, y b 13.7

---

?

CATHERINE; °1679; + C 2.10.1734, 55 ans  
x 1710 Jean Bois

FRANCOISE; °av 1704,  
+ ap 1711

---

**NON RATTACHES :**

- GUILLAUME, dit de Champsaur; °ca 1090; chanoine Gap 1126; archevêque Embrun 1135;  
+ 7.12.1168
- GUILLAUME (neveu du précédent); chanoine Fréjus; chartreux; évêque Digne; archevê-  
que Embrun 1189-1208
- ALLARDE; religieuse chartreuse de Berthaud 1297
- REYBAUDE; religieuse chartreuse de Berthaud 1305
- GUILLAUME; sgr Bénévent 1116-1132
- GUILLAUME; sgr Bénévent 1166
- GUILLAUME; sgr Bénévent 1200
- FALQUES; sgr Bénévent 1250
- GUIGUES; co sgr Bénévent 1260

- LANTELME; co sgr Bénévent 1260
- LANTELME; co sgr Bénévent 1337
- GUILLAUME; sgr Bénévent 1340
- JEAN; sgr Bénévent 1366
- FRANCOIS (cousin du précédent); dernier sgr Bénévent 1386-1400
- JUSTEL; 1476
- ARNOUX; hab C1564

AU XVIIe siècle :

- DENYS; °av 1601; hab C; qualifié de "maître"; ° ap 1644  
x av 1619 Guigonne Richaud; °av 1604; + ap 1631
- FRANCOISE; °av 1616; + ap 1656  
x 1614/1631 François Chabert; hab C
- JEANNE; °av 1618; + ap 1633  
x av 1633 Antoine Chabert; hab C
- CATHERINE; °av 1626; + ap 1641  
x 1635/1641 Jean Merle; hab C
- MARIE; °av 1634; + ap 1641

Prochaines activités du club

Le Jeudi 26 novembre, à la maison de retraite projection, par Mr J. Louis VEYSSIERE à 14h.30.

Le samedi 12 décembre : Gouter de Noël à la maison de retraite à 14h.30.

Tous les mardis après midi, permanence à la Salle du Club à partir de 14h. Le ramassage est effectué depuis le mois de novembre à Pellafol et la Salette à partir de 13h.30, selon l'it inéraire habituel.

Tous les mardis à 14h. chorale et à 20h. tous les mercredi salle du club.

---:---:---:---:---:---

GENEROSITE

Un don de 34Ifrs a été fait en faveur du club, lors du mariage de Brigitte Armand et Patrick Pellissier.

Le club du 3° âge, remercie les jeunes époux et leur adresse ses meilleurs voeux de bonheur.

---:---:---:---:---:---

LOTO DE L'A.D.M.R.

L'Association d'Aide à domicile en milieu rural du canton de Corps, organise son loto annuel, le dimanche 13 décembre à 14h.30 à la salle des fêtes de la Salle en Beaumont. Buffet, buvette, nombreux lots.

Un service de car sera assuré, départ devant la mairie de Corps à 14h.

---:---:---:---:---:---

## Jumelage

# Une visite des Corpatus



— La délégation de Corps avec celle de Plouéc.

Après la visite qu'avait effectuée la délégation plouécoise en Isère en juin dernier, Plouéc-du-Trieux accueillait le samedi 19.9. celle de Corps à la salle des fêtes.

Ce jumelage dont le président du comité est M. Guezennec, a véritablement débuté avec la venue de dix-neuf jeunes corpatus (habitants de Corps) pour un séjour de dix jours chez nous. Hébergés chez leur correspondant (élèves de CMI et CM2), ils ont visité ensemble la Bretagne ainsi que tout ce qui touche le milieu marin, ils ont également suivi des stages de voile.

Pendant le mois de février 1988 (une dizaine de jours), ce sera le tour des élèves plouécois de se déplacer en montagne.

### Les retraités et les sports -

Par la suite, comme tenaient à le souligner les deux maires présents, ce jumelage s'étendra aux différents clubs des retraités et de sports. D'ailleurs, la charte du jumelage devrait être mise en place lors du vingtième anniversaire du COP cette année sportive avec la venue des footballeurs montagnards.

Samedi dernier, lors de la réception, M. Guezennec présente aux Plouécois la délégation des visiteurs composée du maire, d'une adjointe du corps enseignant, du moniteur sportif et des représentants de parents d'élèves et du club du 3<sup>e</sup> âge.

Après l'échange traditionnel des cadeaux, le cercle de Paimpol effectue quelques danses bretonnes.

Le mot de la fin revient au président du comité du jumelage, M. Guézennec : "Nul doute que l'amitié entre nos deux communes paraît scellée. Le jumelage est un moyen de communication qu'il était nécessaire de créer, qu'il faudra désormais entretenir et approfondir. Ainsi pourront progresser la connaissance réciproque, la découverte des richesses de chacun, la compréhension et le respect des différences dans un monde difficile où le refus de l'autre et le repli sur soi sont trop souvent mis au premier plan."

(article paru dans Ouest-FRANCE)

## CELEBRATION DU 11 NOVEMBRE

Le 69<sup>o</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 avait rassemblé autour des élus, les anciens combattants, les gendarmes, les pompiers, les enfants des écoles et leurs enseignants et la population pour se rendre au cimetière déposer une gerbe à la mémoire des soldats morts pour la France, le 11 novembre à 11h.

Après la lecture du message de M. Georges Fontes secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le Dr Cardin maire, faisait l'appel aux morts et observer une minute de silence.

Une centaine de personnes ont participé à cette cérémonie du souvenir. Dans l'assistance on remarquait la présence de M. Ferdinand Charles de Saint-Julien ancien combattant de 14-18.

Un verre de l'amitié servi dans la salle polyvalente clôturait cette manifestation.



### LOTO de l'ASSOCIATION De PARENTS d'élèves

Vous êtes invités à participer à ce loto qui aura lieu le samedi 5 décembre à 20h.30 salle polyvalente.

Buffet- Buvette

-:-:-:-:-:-:-

### LOTO FOOT BALL CLUB

Le Football club de l'Obiou organise le samedi 28 novembre à 20h.30, salle polyvalente un loto et vous invite à y participer.

-:-:-:-:-:-:-

Pour diffusion - Grenoble, le 20 octobre 1987

*Le Secrétaire d'Etat  
aux Anciens Combattants*

*Republique Française*

*Paris, le*

MESSAGE DE MONSIEUR GEORGES FONTES  
SECRETARE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS  
POUR LE 11 NOVEMBRE 1987

-----

Le 11 novembre, la France se rassemble, dans le recueillement et dans la solennité, pour fêter l'anniversaire de la délivrance que fut la victoire de 1918. La France se rassemble aussi pour rendre hommage aux morts de 1914-1918, aux vivants qui sont parmi nous, et aussi à toutes les familles.

Il y a 70 ans, c'était l'année 1917.

C'est le 14 novembre 1917 que Georges CLEMENCEAU est choisi pour diriger le Gouvernement.

Georges CLEMENCEAU, qui a mené la France à la victoire, a écrit : "la patrie, c'était et ce ne pouvait être que le foyer de tous pour de communs développements d'énergie... Le foyer, la patrie, ce n'était pas une théorie. C'était un phénomène naturel... L'animal avait le nid pour foyer provisoire et l'homme, permanent, la patrie."

A nous de nous en souvenir.

.../...

1917, il y a 70 ans, c'est encore CLEMENCEAU disant : "demeurer avec le soldat, vivre, souffrir, combattre avec lui ; abdiquer tout ce qui n'est pas de la patrie".

POINCARÉ, le 1er janvier 1918, notait dans ses souvenirs : "en France, tout s'est amélioré. Le défaitisme pourrait toucher à sa fin, le moral du pays s'est relevé."

Il est sûr que l'arrière a tenu. Il est sûr que les familles, et plus encore les femmes de France, ont été admirables, comme elles le furent plus tard au temps de la Résistance contre l'occupant nazi. Il est sûr encore que ces armées de soldats, auxquels la IIIème République avait appris à lire et à écrire et avait inculqué l'amour de la France, nourrissaient une correspondance étonnante avec les leurs. Je suis certain que les familles conservent pieusement, aux côtés de photos jaunies, ces lettres émouvantes. Il ne faudrait pas qu'elles soient perdues avant qu'un jour soit écrite cette histoire qui appartient à tous du dialogue du front avec ceux de l'arrière.

1917, c'est encore l'entrée en guerre à nos côtés des Etats-Unis d'Amérique et cet anniversaire a été célébré comme il le mérite.

20 ans plus tard, 1937, c'était la destruction par l'aviation nazie de la ville d'Espagne de Guernica. C'était déjà l'annonce de cette seconde guerre mondiale qui allait éclater deux ans plus tard et ensanglanter l'Europe.

.../...

Aujourd'hui, en ce 11 novembre, notre seconde fête des morts, nous honorons ensemble ceux de 1914-1918, ceux de 1939-1945 et ceux de toutes les guerres où nos soldats sont morts.

Il y a 45 ans, c'était l'année 1942, c'était Bir-Hakeim, c'était aussi le débarquement allié en Afrique du Nord. L'espoir changeait de camp.

Le général de GAULLE, le 11 novembre 1942, pouvait dire : "Dans les rues héroïques de Stalingrad, dans les sables du désert d'Afrique, dans la brousse des Iles Salomon, le recul perpétuel a fait place à l'offensive. D'un bout à l'autre de l'Europe torturée, des Pyrénées à la Volga, le souffle de la résistance l'emporte décidément sur l'esprit de défaite et de servitude. Après plus de trois ans d'efforts, l'ennemi lassé et décimé voit disparaître à l'horizon le mirage de la victoire."

Il est bon, en ce 11 novembre, sachant oublier nos différences, que nous nous souvenions du prix qu'a payé la France pour défendre son indépendance et sa liberté ; il faut aussi nous souvenir que nous ne sommes jamais aussi forts que lorsque nous sommes unis. A nous de refuser tous les abaissements, toutes les compromissions et tout ce qui nierait notre héritage de liberté, de tolérance et de fraternité, héritage qui est notre honneur et notre fierté.

*1. G. Fontes*

Georges FONTES.

## ORANGES GLACÉES



(8 personnes)



8 oranges, 3 mandarines, 2 citrons, 1 pamplemousse, 100 g de sucre en poudre, 1/2 l de crème anglaise (\*).



20 2h

Coupez une calotte aux oranges, creusez-les sans abîmer les écorces. Pressez le jus de la chair ainsi retirée ainsi que des mandarines, des citrons et du pamplemousse. Mélangez tous les jus, sucrez-les et ajoutez la crème anglaise. Faites prendre en sorbetière. Présentez cette glace dans les écorces vides des oranges. Décorez à volonté de feuilles de menthe.

(\*) CRÈME ANGLAISE: faites bouillir 1/2 l de lait avec 1/2 gousse de vanille. Travaillez 3 jaunes d'œufs en mélange moussieux avec 50 g de sucre. Versez le lait peu à peu sur cette préparation. Faites épaissir le tout sur feu doux, sans laisser bouillir. Laissez refroidir.

## SALADE DE PAMPLEMOUSSES AU CARAMEL



(4 personnes)



4 pamplemousses, une douzaine de cerneaux de noix, une poignée de raisins secs, 4 kiwis. CARAMEL: 125 g de sucre en morceaux, 3 c à soupe d'eau.



25

Pelez les pamplemousses à vif, séparez les quartiers et pelez-les également. Mettez-les dans les assiettes de service avec les cerneaux de noix et les raisins. Pelez les kiwis, coupez-les en rondelles. Disposez-les tout autour. Au moment de servir, préparez un caramel en faisant chauffer le sucre imbibé d'eau. Quand il atteint la couleur du caramel clair, versez-le sur les pamplemousses. Le mélange des fruits frais et moelleux et du caramel croquant est très agréable.

## TARTE AU CITRON



(6 personnes)



PÂTE: 250 g de farine, une pincée de sel, 125 g de beurre, 1 dl d'eau. GARNITURE: 3 citrons, 250 g de sucre, 4 œufs, 150 g de beurre.



25

25

Préparez la pâte en incorporant rapidement le beurre en parcelles à la farine tamisée avec le sel. Ajoutez suffisamment d'eau pour pouvoir rouler la pâte en boule et laissez-la reposer 1 h au moins au frais. Étalez-la au rouleau et foncez-en un moule beurré de 22 cm de diamètre, piquez le fond à la fourchette et recouvrez-le de haricots secs. Mettez une bandelette de papier d'aluminium sur les bords (pour éviter que les bords se rétractent à la première cuisson). Faites cuire à blanc à four chaud 10 mn. Pendant ce temps, pressez le jus des citrons et râpez le zeste de l'un d'eux. Battez les œufs avec le sucre, ajoutez le beurre fondu, le zeste et le jus de citron. Versez cette crème sur le fond de tarte débarrassée du papier et des haricots et terminez la cuisson pendant 15 mn. Démoulez, servez tiède ou froid.

## PAMPLEMOUSSES SOUFFLÉS



(6 personnes)



6 pamplemousses roses, 50 g de beurre, 50 g de fécule de maïs, 125 g de sucre en poudre, 1 orange, 5 œufs.



30 20

Coupez une calotte aux pamplemousses, videz-les de leur chair sans abîmer les écorces. Pressez la chair retirée pour en extraire le jus. Vous devez utiliser environ 1/3 l. Faites fondre le beurre dans une casserole,



FACILE



ASSEZ FACILE



COMPLIQUÉ



BON MARCHÉ



ABORDABLE



COÛTEUX



TEMPS DE PRÉPARATION EN MINUTES



TEMPS DE CUISSON EN MINUTES



VIN CONSEILLÉ AVEC LE PLAT

## Mots croisés

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

1	R	O	M	A	N	F	E	U	I	L	L	E	T	O	N
2	E	R	O	S	I	O	N	N	A	I	T	R	E		
3	F	I	N	A	I	S	A	N	C	E	R	E	G		
4	R	O	I	S	N	E	M	O	E	N	F	E	R		
5	O	N	T	V	M	I	M	E	S	S					
6	I	R	E	I	N	E	E	N	B	B	S				
7	D	A	I	G	N	E	N	T	T	R	A	M	P		
8	I	N	C	A	E	C	U	C	H	E	R	I			
9	S	T	E	L	E	E	F	L	E	T	R	I	R		
10	S	I	A	P	C	R	A	M	O	I	S	I			
11	E	Q	U	I	L	I	B	R	A	I	E	N	T		
12	M	U	S	A	T	R	I	U	M	S	S	U			
13	E	E	G	S	T	A	A	D	B	M	U	A			
14	N	P	A	S	V	E	T	A	A	I	L				
15	T	R	I	G	O	N	O	C	E	P	H	A	L	E	S

ajoutez la fécule, mélangez pendant quelques minutes sur feu doux puis mouillez avec le jus de pamplemousse, joignez le sucre et le zeste râpé de l'orange. Hors du feu, incorporez ensuite les jaunes d'œufs puis les blancs montés en neige. Réparatisez la préparation dans les écorces de pamplemousses. Disposez-les dans un plat allant au four, serrés les uns contre les autres pour qu'ils ne se renversent pas. Faites cuire à four chaud (220° C) pendant 20 mn. Servez aussitôt.

## GÂTEAU À L'ORANGE



(6 personnes)



PÂTE: 4 œufs, 125 g de sucre en poudre, 125 g de fécule de pommes de terre, 1 orange. CRÈME: 1/3 l de lait, 1 orange, 2 jaunes d'œufs, 75 g de sucre, 30 g de farine. GARNITURE: 2 oranges.

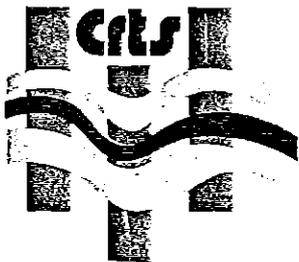


30



45

Séparez les blancs d'œufs des jaunes. Travaillez ceux-ci en mélange moussieux avec le sucre, incorporez la fécule, le jus et le zeste râpé de l'orange. Joignez délicatement, les blancs montés en neige. Versez la pâte dans un moule à manqué de 20 cm de diamètre beurré et fariné. Faites cuire à four moyen (180° C) pendant 45 mn. Pendant ce temps, préparez la crème: faites bouillir le lait avec le zeste d'orange râpé, travaillez les jaunes d'œufs, le sucre et la farine. Versez le lait chaud par-dessus et faites épaissir sur feu doux en remuant. Retirez au premier bouillon, laissez refroidir. Quand le gâteau est cuit, démoulez-le et laissez-le refroidir sur grille. Coupez-le en deux et fourrez-le de crème. Vous pouvez le garnir de tranches d'oranges, éventuellement pochées dans un sirop de sucre léger.



Service des Equipes Mobiles  
et de la Communication

Monsieur,

Veillez tout d'abord accepter nos remerciements pour l'accueil que vous avez réservé au personnel du Centre de Transfusion Sanguine cet été.

Les collectes de sang effectuées dans votre Commune ont permis ainsi de couvrir les besoins transfusionnels de notre région, toujours difficiles à satisfaire en ces périodes estivales.

En effet, nos équipes ont accueilli :

22 personnes dont 21 prélevées.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées.

Souhaitant que cette sympathique coopération puisse se renouveler chaque année, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Docteur Yves DELORD  
Chef de service

## KUKLOS

### Randonnées Estivales

Depuis l'été 1974 sont organisées par le Kuklos des randonnées estivales. A partir de 1982, ces randonnées ouvertes à tous à partir de 6 ans ont été encadrées par F. MEI. Accompagnateur en Moyenne Montagne, moniteur E.P.S. municipal. (les heures d'encadrement sont facturées par la Mairie au Kuklos au prix fixé par la municipalité).

Où en est-on après 6 ans?

En 1982 : 17 randonnées et 7 randonnées Haute montagne;

participation moyenne : 4 personnes/ sortie

En 1983 : 16 randonnées et 4 randonnées Haute Montagne et une école de neige;

Participation moyenne : 5 personnes/ Sortie.

En 1984 : 13 randonnées et 2 randonnées Haute montagne et une école de neige;

Participation moyenne : 6,3 personnes/ sortie;

En 1985 : 12 randonnées et 3 randonnées haute montagne;

En 1986 : 13 randonnées et 4 randonnées haute montagne et une école de neige;

Participation moyenne : 10,5 personnes/ sortie;

En 1987 : 11 randonnées;

Participation moyenne 11 personnes/ sortie;

On peut noter que le nombre de sorties a diminué pour se stabiliser à 16 environ mais que le nombre de participants a augmenté régulièrement (par sortie). Cependant le chiffre de participants moyen (11) atteint ne devrait pas être plus élevé sous peine de porter atteinte à l'intérêt des sorties et à la sécurité. L'effort devrait donc porter sur l'augmentation du nombre de sorties.

En 1987, les chiffres reflètent la perturbation dans l'organisation des sorties due au fait que la subvention municipale allouée (800frs) a été amputée de 3000frs (dette du Kuklos pour les heures de randonnées effectuées en 1984, année où les subventions prévues n'ont pas été versées aux associations. De plus, nous n'avons pas pu faire l'été dernier, pour les mêmes raisons financières, bénéficier les jeunes du club des conseils prodigués par Yves Cartier, instructeur d'Alpinisme; qui, habituellement venait compléter l'encadrement du club pendant l'été.

Cela est dommage car nous avons mis l'accent sur la sécurité par exemple en organisant en cours de saison, gracieusement pour les membres du club une séance d'apprentissage à la marche sur neige et à la progression en terrain glaciaire crevassé.

Mais nous espérons que pour les saisons à venir, l'aide de la municipalité ne disparaîtra pas et sera même revalorisée (la subvention actuelle de 3800frs est la même depuis 1979, elle a donc compte tenu de l'évolution de prix, baissé).



## REPAS GASTRONOMIQUE

### POUR DEUX BONNES CAUSES

Le samedi 14 novembre à midi et avant la fermeture annuelle de l'établissement, Gilbert DELAS propriétaire de l'hôtel de la poste a servi un repas gastronomique en faveur de l'association Espoir, comité départemental de lutte contre le cancer et au comité de l'UNICEF.

Cette action généreuse avait rassemblé une grande table des membres du 3<sup>e</sup> âge et plusieurs tables des habitants de la Mure, Corps et les environs, etc...

Mme Le Flaive et Mlle Ferrat de l'Association Espoir, Mme Vincent de l'UNICEF, représentaient ces deux associations et appréciaient la cuisine et le service de Gilbert et Christiane DELAS, mais surtout ce geste admirable en faveur de ces deux causes humanitaires.

Tous les participants étaient heureux d'aider les plus démunis et leur présence réconfortait ces sympathiques hôteliers.

Le personnel de l'hôtel de la Poste et ses fournisseurs; Maison Seux et Cornu, Halles Grenobloises et la maison Henri RICARD de Corps ont participé à cette action.



### CARNET ROSE

C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance de :

Agnes - Fille de Christine et Claude Gesselin, petite fille de Mr et Mme Michel Gyselinck et arrière petite fille de Mme Rosalie Pellissie

? Une Petite fille de Mr et Mme Alfred Dybich, née Jacqueline Calvat.  
fille de Mr et Mme Christian Dybich .

Jean-Michel - Fils de Mr et Mme Philippe Moussier, petit fils de Mme Rose-Aimée Moussier, arrière petit fils de Mme Marcou .

Johanna Margaretha - Fille de M et Mme Kees Krsese, petite fille de Mr et Mme Werner d'Amsterdam.

Julien - Fils de Mr et Mme LASZKIEWICZ, gendarme à Corps

Vivien - Fils de Hélène et Didier Roux-Paris, petit fils de Mme Paulette Roux-Paris.

Nos compliments aux heureux parents, et nos meilleurs voeux pour les bébés.

--:--:--:--:--:--

### CARNET BLANC

Nous avons appris avec joie le mariage de :

Brigitte Armand et Patrice Pellissier, fils de Mr et Mme Eugène Pellissie  
Françoise Martinez et Bernard Dumas, Fils de Mr et Mme Jean Dumas de  
Boustigues.

Mireille Einkhorn et Jean-Luc Lecoy, fils de Mr et Mme Luc Lecoy,  
Frère et beau-frère de Mme et M<sup>lle</sup> Dr G. Cardin

--:--:--:--:--:--

### CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Mr Navarro, frère et beau-frère de Mr et Mme Germain Serre

Mr Gilbert Schultz, époux de Mme Antoinette Schultz, née Francou, frère  
et beau frère de Mr et Mme André Francou,

Mr Etienne Lapeyre, pensionnaire de la Maison de retraite,

Mr Werner Geisser, père et beau père de Michel et Maryvonne Geisser,  
grand père de Mickaël et Jean Baptiste Geisser,

Mlle Aveline Magnan, belle soeur de Mme Augusta Magnan,

Mme Edwige Cosandey, mère de Mr Claude Cosandey,

Mr Bonnaud, père et beau père,  
et Mr Bonnaud, frère et beau frère de Mr et Mme Michel Bonnaud, Gendarme

Mr Louis Jacques Felipe, beau frère de Mr et Mme Antonin Verchère,

Mme Lucie Weygand, mère et Belle mère de Mme Chapel.

Nous prenons part à la douleur de leur famille et leur adressons  
nos sincères condoléances.

--:--:--:--:--:--

# Le Drac : une question de lit...

**I**l y a plusieurs dizaines de milliers d'années, les vallées du Drac, de la Romanche et de leurs affluents étaient recouvertes de glaciers très importants qui, en érodant les massifs rocheux de la région, ont façonné les grandes lignes de la géographie qu'on connaît actuellement.

Après un réchauffement généralisé, les glaces ont fondu et le Drac d'il y a quelques 20 à 30.000 ans a creusé sa vallée sensiblement sur l'emplacement de celle que l'on connaît aujourd'hui.

Puis un changement des conditions d'écoulement, dû à un nouveau changement lent du climat, l'a amené à déposer dans le fond de cette vallée les alluvions qu'il arrachait sans relâche aux massifs rocheux de son cours supérieur ; la vallée s'est trouvée remblayée en peu de temps (géologiquement parlant, c'est-à-dire quand même en quelques milliers d'années) par des blocs, des cailloux, du sable, sur une épaisseur d'une cinquantaine, d'une centaine de mètres, peut-être plus par endroits.

## Après les remblais, les moraines

Progressivement, les derniers grands glaciers connus qui descendaient jusque dans le bas Dauphiné (Bièvre, Valloire) ont recouvert ce remblaiement alluvial par des "moraines" formées de matériaux semblables aux précédents, mais plus argileux et avec parfois de gros blocs de rocher (comme celui de la Croix Rousse à Lyon par exemple) et dont l'épaisseur peut atteindre 150 à 200 mètres.

Les glaciers se sont enfin retirés, laissant apparaître un vaste plateau argileux, assez plat à l'altitude de 850 à 900 mètres, qui dessine dans le paysage des lignes bien caractéristiques : plateau de Sinard, terrasses de Corps et de Pellafol.

Le Drac a d'abord divagué sur ce plateau, puis sollicité par une grande différence de niveau avec la vallée de l'Isère vers Grenoble, s'est enfoncé rapidement dans l'énorme remblai. Mais, à ce moment, son tracé n'avait aucune raison de se superposer exactement au tracé de son ancienne vallée préglaciaire. Et une fois commencé l'enfoncement, il s'est poursuivi sur place, jusqu'à atteindre son cours actuel.

## Le problème des fuites

Dans les secteurs où ce nouveau cours correspond avec le thalweg de l'ancienne vallée préglaciaire, la nouvelle vallée s'est élargie entre des pentes relativement douces. Partout où les deux vallées sont écartées l'une de l'autre, la vallée actuelle est venue entamer les roches calcai-

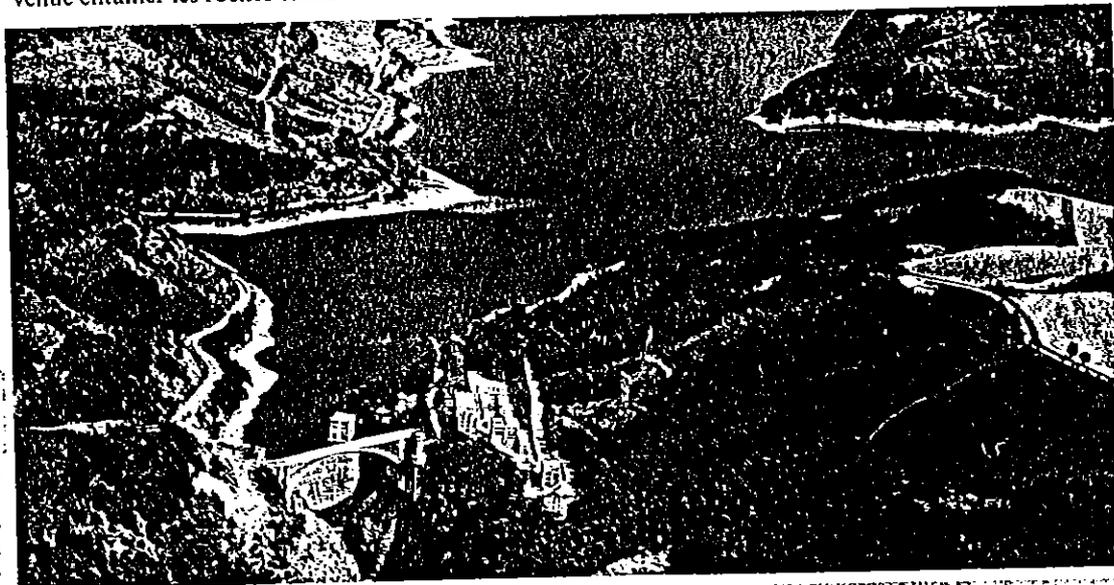
en aval au point où les deux vallées se rejoignent à nouveau : ces infiltrations constituent les pertes de la retenue, dont le débit est fonction de la perméabilité des matériaux du remplissage et de la longueur du cheminement entre point d'entrée et point de sortie.

Le phénomène décrit ci-dessus existe à Monteynard, où la vallée ancienne située en rive gauche contourne le "bec d'Avignonnet" pour retrouver le Drac actuel au droit du "pont d'Ars" en queue de retenue de Notre-Dame-de-Commiers. La longueur du cheminement et la perméabilité du milieu limitent les débits de perte à 400 litres/seconde au maximum.

Il existe également à St-Pierre-Cognet où, là, la vallée ancienne se trouve en rive droite et recoupe la vallée affluente de La Salle en amont du barrage, qui constitue une zone d'entrée, et

La distance la plus courte entre les points d'entrée possibles et les points de sortie dans La Sézia est de l'ordre de 900 mètres, et le débit des fuites atteint 2.500 litres/seconde quand la retenue est pleine, c'est-à-dire un débit moyen continu de l'ordre de 1.100 litres/seconde qui n'est pas turbiné et qui représente une perte énergétique non négligeable qu'il serait intéressant de récupérer.

C'est pourquoi le Groupe Alpes a entrepris depuis quelque temps déjà une campagne de reconnaissances par sondages des terrains, qui a permis de préciser la forme du lit de l'ancienne vallée, de mesurer l'évolution dans l'année des niveaux piézométriques des écoulements, de procéder à quelques marquages des eaux souterraines par des colorants pour essayer de déterminer les vitesses de circulation.



Retenue et barrage du Sautet.

la vallée de La Bonne qui constitue une zone de sortie en aval du barrage.

## Une perte considérable

Enfin, le cas le plus typique est celui du Sautet où l'ancienne vallée s'écarte sensiblement de la vallée actuelle en rive droite, en-dessous de Corps.

Après avoir décrit une grande courbe sous le hameau du Coin, elle vient recouper le cours inférieur de La Sézia, petit torrent qui descend de La Salette, et se jette dans le Drac entre le barrage du Sautet et l'usine de Cordéac, donc à une cote bien inférieure à celle de la retenue du Sautet.

## La porte étroite

Les études réalisées suggèrent l'existence d'une zone privilégiée par où passerait l'essentiel du débit des fuites, ou tout le moins une fraction importante, peut-être concrétisée sous la forme d'un sillon plus ou moins profond, entaillé dans le rocher de base de l'ancienne vallée, mais dont la localisation, pour peu qu'il ne soit pas plus large que le sillon du Drac actuel au droit du barrage du Sautet, pose de sérieux problèmes.

L'existence d'une "vallée épigénique" distincte de la vallée ancienne n'est pas spécifique au Drac : on trouve par exemple un cas semblable sur le Rhône à Génissiat.

Mais le problème qu'elle pose est particulièrement aigu au Sautet. Sa solution permettrait d'améliorer la production énergétique de la chute et, peut-être, d'envisager un équipement différent.

REPORTAGE

Article paru dans le périodique d'information "EAUX FORTES ALPES" du G.R.P.H. du 5.09.87

# MOTS CROISES

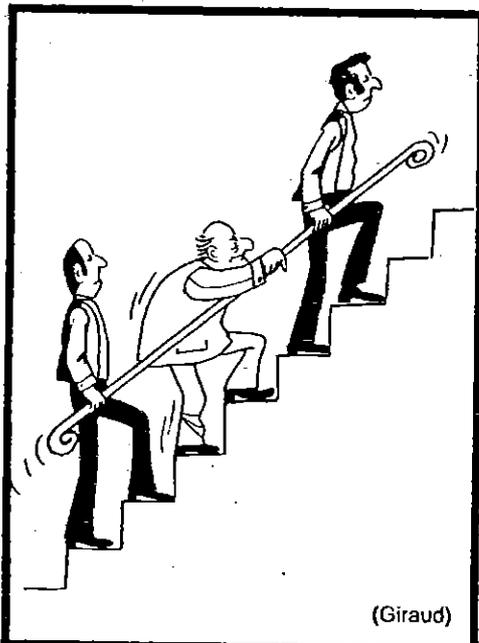
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
1	R	O	M	A	N	F	E	U	I	L	L	E	T	O	N
2	E	R	O	S	I	O	N		N	A	I	T		R	E
3	E	N		A	I	S	A	N	C	E		R	E	G	
4	R	O	L	S		N	E	M	O		E	N	F	E	R
5	O	T		V		M	I	M	E	S			S	O	
6	I		R	E	I	N	E		E	T		B	B		S
7	D	A	I	G	N	E	N	T			T	R	A	M	P
8	I	N	C	A		E	C	U		C	H	E	R		I
9	S	T	E	L	E		E		F	L	E	T	R	I	R
10	S	I		A		P		C	R	A	M	O	I	S	I
11	E	Q	U	I	L	I	B	R	A	I	E	N	T		T
12	M	U	S		A	T	R	I	U	M		S		S	U
13	E	E		G	S	T	A	A	D		B		M	U	A
14	N		P	A	S		V		E	T	A		A	I	L
15	T	R	I	G	G	N	O	C	E	P	H	A	L	E	S

## HORIZONTALEMENT

1. Histoire à épisodes fractionnés (2 mots) — 2. Action des intempéries. Voit le jour. Appelée à devenir presqu'île — 3. Au bout du film. Proche de la richesse. Semblable au plateau du Larzac — 4. Souverains. Sous-marinier romanesque. Le plus connu est celui de Dante — 5. Dispositif. Ils se passent de paroles. Point sur une rose — 6. Souveraine. Préposition. Star des années soixante — 7. Condescendant. Navire de charge — 8. Vieux Sud-américain. Pièce. Onéreux. — 9. Petit monument. Stigmatiser — 10. Annonce une condition. Rutilant — 11. Mettaient en balance — 12. Animé. Cœur d'une demeure romaine. Appris — 13. En été. Élégante station suisse. Changea de timbre — 14. Allure. Lettre grecque. Sa tête est parfumée — 15. Seules les mangoustes ne les redoutent pas.

## VERTICALEMENT

I. Un radiateur peut l'assurer — II. Son baudrier brille dans le ciel. D'un lointain passé — III. Espèce d'entraîneuse. Coutumes. Ne permet pas de trouver la quadrature du cercle — IV. Pièce romaine. Fus de niveau. Effet comique — V. N'admit pas. On peut apprécier son bouquet. Permet de faire des crinolines — VI. Bruit populaire. Arrivée. Nom d'un homme d'Etat anglais — VII. Emblavé. Il en faut plus d'un pour provoquer un rappel — VIII. Douce chose pour La Fontaine. On en donne aux intimes. Vociféra — IX. Laisse anonyme. La douane l'est souvent — X. Celui de Lamartine est célèbre. Préposition. Concession minière. Vont au-delà de la théorie — XI. Intimes. Permet au bon élève de montrer sa force. Marque le doute — XII. Conjonction. Connus pour leur obstination — XIII. Sur les écussons officiels. Crie comme un rhinocéros. On doit parfois le prendre en patience — XIV. Lisières. Bout de bois. Son adversaire est un hérisson — XV. Chants noirs (2 mots).



(Giraud)



— C'est papa qui m'envoie. Il voudrait savoir à quelle heure le papillon sort de son cocon? (Lavergne).

Solution en  
Pade: Cuisine